

## SENAT DE BELGIQUE.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1912.

### Tableau des projets et des propositions de loi dont le Sénat est saisi<sup>(1)</sup>.

#### I. — Projets et propositions dont les rapports sont faits.

1. ÉRECTION DE LA COMMUNE DE PÈDE-SAINTE-GERTRUDE (BRABANT). — Projet transmis par la Chambre des Représentants, le 19 mai 1893 (n° 46, *Ch.*, 1892-1893).

*Rapport*, au nom de la Commission de l'Intérieur, par M. le Baron Surmont de Volsberghe, du 24 mai 1893 (n° 81).

2. DISPOSITION ADDITIONNELLE AU TITRE II, LIVRE PRÉLIMINAIRE, DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE. — Projet transmis par la Chambre des Représentants, le 1<sup>er</sup> mai 1896 (n° 84, *Ch.*, 1895-1896).

*Rapport*, au nom de la Commission de la Justice, par M. Audent, du 27 mai 1896 (n° 69).

3. Projet de Loi tendant à accorder la NATURALISATION ORDINAIRE à *Schings*, veuve *Malmedier*, A.-M.-M., transmis par la Chambre des Représentants, le 6 mai 1904 (n° 72).

*Rapport*, au nom de la Commission des Naturalisations, par M. le Baron Whettnall, du 9 mai 1904 (n° 79).

4. INSTITUTION D'UN CONSEIL DE PRUD'HOMMES A FONTAINE-L'ÉVÊQUE. — Projet transmis par la Chambre, le 24 avril 1912 (n° 59).

*Rapport*, au nom de la Commission de l'Industrie et du Travail, par M. Claeys Bouúaert, du 10 mai 1912 (n° 128).

---

(1) En cas de dissolution des deux Chambres, chacune des nouvelles Chambres est saisie sans nouveau renvoi, des projets de loi qui ont été adoptés par l'autre Chambre antérieurement à la dissolution et qu'elle n'a ni adoptés ni rejetés.

Sont considérés comme non avenus les projets et les propositions de loi présentés au Sénat et qui n'ont pas été adoptés par cette assemblée avant la dissolution des Chambres, en 1912. (Art. 1<sup>er</sup> de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1893.)

## II. — Projets et propositions de loi en Commission.

1. MODIFICATION A LA LOI DU 19 AOUT 1889 RELATIVE AU DROIT DE LICENCE SUR LES DÉBITS DE BOISSONS ALCOOLIQUES. — Projet transmis par la Chambre des Représentants, le 20 mai 1892 (n° 121), et renvoyé à la Commission des Finances.

*Rapporteur* : M. ...

2. Projet de Loi tendant à accorder la NATURALISATION ORDINAIRE à REINARTZ, R., transmis par la Chambre des Représentants, le 17 février 1911 (n° 29), et renvoyé à la Commission des Naturalisations.

*Rapporteur* : M. le Baron DE PITTEURS HIÉGAERTS.

3. TROIS Projets de Loi conférant la GRANDE NATURALISATION et CINQUANTE-HUIT Projets de Loi conférant la NATURALISATION ORDINAIRE, transmis par la Chambre des Représentants, le 3 mai 1912 (n°s 105, 106, 107 et 108).

Renvoyés à la Commission des Naturalisations, le 13 mai 1912.